

Le mot du maire

La venue de *Son Altesse Sérénissime*, le prince Albert II de Monaco le 5 Mai 2024, étonne et interroge de nombreux mayennais !

Mais pourquoi vient-il à Mayenne ?

C'est donc tout naturellement que j'ai sollicité l'Association du Patrimoine du Pays de Mayenne pour qu'elle s'empare de ce sujet.

Vous allez découvrir, au travers des pages de cet ouvrage, une partie de l'histoire de Mayenne.

L'histoire des barons, marquis et ducs de Mayenne, n'est pas une histoire tranquille. De la guerre de Cent Ans à la Révolution, Mayenne a changé de mains au gré des mariages, successions, ventes ou conquêtes !

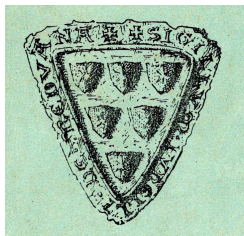
Et vous allez aussi découvrir le lien étroit entre la famille Grimaldi de Monaco et le duché de Mayenne.

Merci à l'Association du Patrimoine du Pays de Mayenne pour ce nouvel ouvrage !

Jean Pierre Le Scornet

Maire de Mayenne

Président de Mayenne Communauté



La Seigneurie de Mayenne

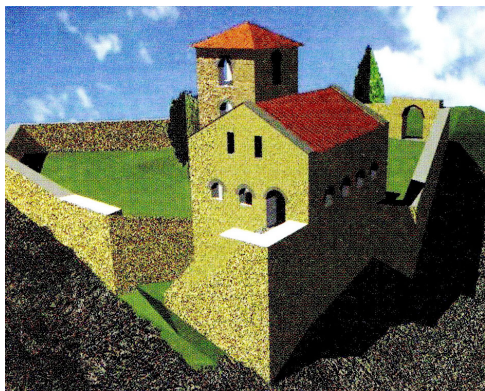
Les textes relatifs à Mayenne durant le haut Moyen Âge sont rarissimes. La première mention fiable est celle d'une *villa* (grand domaine) des évêques du Mans que Charlemagne fait restituer à ses légitimes détenteurs à la fin du VIII^e siècle (vers 773-784). Sa localisation reste à préciser. Il faudra attendre 1014 pour retrouver une autre mention fiable de Mayenne et 1046 pour apprendre l'existence du *castrum*.

Devenue capitale du Bas-Maine, ses seigneurs vont devoir la défendre contre les Normands. Elle va subir la tourmente de la guerre de Cent Ans, assiégée, défendue, prise et reprise, incendiée, dévastée par les Anglo-français pendant plus d'un siècle. Elle sera à nouveau ravagée par les guerres de Religion fratricides du XVI^e siècle, mais aussi par les épidémies de peste. Mayenne saura se relever et devenir « notre ville ».

Ses très nombreux seigneurs, barons, marquis puis ducs vont se succéder jusqu'à la Révolution française. Souvent absents de leur domaine, ils sauront déléguer leur administration à des hommes compétents et courageux.

La famille de Mayenne

Hamon de Mayenne (début XI^e siècle)



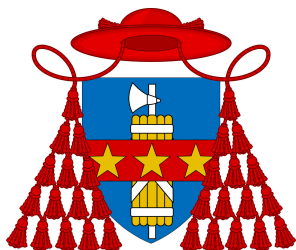
Hamon de Mayenne (*Haymonis de Medano*), l'un des vassaux des comtes du Maine, est cité dans une chartre de 1014. On ignore son origine. Il est nommé « père de Geoffroi de Mayenne » et serait chef de garnison et gardien du palais de Mayenne au service du comte du Maine, Hugues III. Sa fonction évolue vers plus d'indépendance lors du contrôle du Maine par les Angevins.

Geoffroi I^{er} de Mayenne (1030 ?-1098)

Surnommé « le plus fort homme du Maine », Geoffroi doit sa puissance à la détention du *castrum* de Mayenne cité en 1046. Il est le premier à porter le titre *Seigneur de Mayenne* (*Dominus castri Meduane*). Il gouverne une vassalité importante formant le Bas-Maine dont Mayenne devient la capitale. Son domaine s'étend sur Saint-Berthevin-la-Tannière, Ernée, Lassay, Couptrain, Javron, Le Ham, Saint-Calais-du-Désert, Villaines, Montaignu, Saint-Cénéri, jusqu'au Passais « normand ».

Mais ses possessions sont menacées par les agressions de ses voisins du Nord désireux d'accroître leur territoire. Les Bellême d'Alençon s'emparent du Passais que le duc Guillaume de Normandie conquiert par la suite en 1050. Ce dernier poursuit ses conquêtes vers le Sud. Quatre ans plus tard, il menace Mayenne en édifiant, à quelques kilomètres, une forteresse à Ambrières.

Jules Mazarin, duc de Mayenne (1654-1661)



La baronnie de Mayenne devient marquisat en 1544 puis duché en 1573. En mai 1654, le cardinal Mazarin acquiert le duché au duc de Mantoue pour 750 000 livres. À Mayenne, on chante un *Te Deum* dans l'église Notre-Dame, « à cause de la joyeuse prise de possession du duché ci-devant acquis par l'éminentissime cardinal Mazariny », selon les propos rapportés par Grosse-Dupéron dans son ouvrage *Ville et Pays de Mayenne* (1908).

Un an plus tard, Mazarin envoie Colbert le visiter afin de se rendre compte des avantages qu'il présente. La première impression est très mauvaise. Colbert écrit le 11 août à son maître : « *Ce pays est presque inaccessible aux carrosses, en tous temps, où il ne peut y avoir ni promenade, ni parc ni même jardinage, où il n'y a aucun bâtiment et n'y en peut avoir, la ville très sale et très vilaine est en une situation désagréable, le peuple méchant, mais riche et accommodé* »². Il conseille alors à Mazarin de s'en défaire. Mais, mieux informé et après avoir visité la contrée, il reconnaît la richesse et « *la beauté de cette terre* » et revient sur sa décision. Le duché était également convoité par le maréchal Charles de La Porte, duc de La Meilleraye, autre raison qui influença Colbert. Sept ans plus tard, le mariage de son fils, Armand Charles de La Porte avec Hortense de Mancini, devait réaliser les vœux du maréchal.



Sous l'impulsion de Mazarin et de Colbert, commence un grande période de travaux pour « *l'embellissement et la commodité de la ville* » : comblement de l'étang de Baudais pour y construire des nouvelles halles, pavage de rues et des routes, mise en place d'un service d'enlèvement des immondices, alimentation de la ville en eau de source et édification de fontaines. La construction de la Barre ducale débute en 1660, un an avant la disparition du cardinal ; elle est achevée en 1668 par son successeur. Elle sert à la fois de mairie et de palais de justice. Elle remplace l'ancien palais, nommé l'Auditoire, une vieille maison située en bas de la rue de Baudais, proche de l'angle formé avec la rue Vieille-des-Halles, « *un véritable antre enfumé* », selon Grosse-Dupéron ! À l'occasion de sa fondation, son bureau est augmenté de quatre conseillers assesseurs et sa juridiction s'étend sur 120 paroisses. « *Ma justice...* » figure en tête des biens du domaine recensés dans l'aveu d'Armand de La Porte-Mazarin adressé au roi le 11 avril 1669.

Afin d'accroître le revenu jugé « *fort petit* » du domaine, Colbert s'empresse d'augmenter les possessions du duché en procédant à diverses acquisitions avec l'aide de son représentant, Louis Berryer. D'après l'aveu rendu en 1669, le domaine s'étend sur les communes de Chailland, Ernée, Lévaré, Saint-Georges-Buttavent, Saint-Germain-d'Anxure. Il comprend désormais quatorze moulins, quinze métairies et cinq closieries, au lieu d'une seule métairie auparavant.

² Grosse-Dupéron, « *L'Abbaye de Fontane-Daniel* », 1896, p. 204.

Louise d'Aumont-Mazarin (1781-1789-1826)

Louise d'Aumont-Mazarin (1759-1826) épouse le 15 juillet 1777 Honoré-Charles de Grimaldi (1758-1819), duc de Valentinois, futur Honoré IV, prince de Monaco. La cérémonie est célébrée par son cousin appartenant à la branche cadette de la famille, Mgr Louis-André de Grimaldi, évêque du Mans depuis 1767. De cette union naîtront deux fils, futurs princes de Monaco : Honoré V Grimaldi (1778-1841) et Florestan 1^{er} (1785-1856).



Louise d'Aumont-Mazarin et Honoré-Charles de Grimaldi

Pour se protéger des dettes importantes de sa mère, elle accepte l'héritage sous bénéfice d'inventaire. Il faudra attendre plusieurs années pour que la succession soit liquidée. Maupetit continue d'assurer la même mission. Il est rassuré par les décisions prises par le duc et la duchesse de Valentinois qui désirent conserver le duché de Mayenne et renoncent ainsi au projet de cession. Ils s'avisent de se procurer autrement les ressources dont ils ont besoin. Maupetit s'emploie à cette dernière tâche.

Lors d'un contrat passé en 1783 avec un maître des forges pour Chailland, il est exigé un pot-de-vin de 12 000 livres et un prêt de 100 000 livres pour acquitter différentes obligations « *qui ne pouvaient souffrir de retardement* ».



Le duché de Mayenne dans la tourmente révolutionnaire

La Principauté de Monaco vient d'être annexée par la France en 1793. Son souverain, Honoré III, est déchu de ses titres et emprisonné, ainsi que son fils, Honoré-Charles de Grimaldi. C'est dans le contexte révolutionnaire de la Terreur que la duchesse divorce de son époux le 22 juin 1793. Elle n'évite pas pour autant l'incarcération dans la « *Prison des Anglais* » ; elle est accompagnée de son fils Florestan (8 ans) dont la garde lui a été confiée par le jugement du divorce.

Libérée, ses biens mayennais ne sont pas saisis et vendus comme biens nationaux et ses revenus de Mayenne sont conservés, probablement grâce à son divorce, gage de civisme pour le gouvernement, selon Grosse-Dupéron et l'abbé Angot. Mais il faudrait aussi évoquer la personnalité de son père, Louis-Marie d'Aumont, acquis aux idées révolutionnaires et dont les biens n'ont pas été saisis.

Le château de Mayenne et son histoire

Une découverte surprenante

La mention la plus ancienne du *castrum* de Mayenne remonte à 1046. Des précisions importantes apparaissent dans le récit de son siège en 1063 par Guillaume de Normandie. La forteresse est alors réputée inexpugnable.



Au niveau architectural, rien ne semblait subsister de cette première période, aucun élément apparent dans les murs ne permettait de faire remonter sa construction au début de l'an mille. On considérait alors que la construction du château remontait au XIII^e siècle, ses salles voûtées sur un gros pilier central en témoignent. De petite taille et d'aspect modeste, l'édifice présentait un faible intérêt pour les historiens et n'attirait pas l'attention des archéologues.

« Quand je parlais du château avec sérieux, on me disait qu'il y en avait des centaines comme ça en France ! », témoigne l'ancien premier magistrat, Claude Leblanc, en 2008.

Des travaux de restauration du château et de ses remparts sont entrepris depuis le début des années 80. Plusieurs fouilles archéologiques fournissent déjà des données intéressantes, notamment grâce à Thierry Géhan en 1991-1992. Le château est destiné à devenir un centre d'arts et d'exposition.



À la fin du chantier en juillet 1993, un simple piquetage des enduits effectué par un électricien révèle un ensemble de briques plates, surprenantes pour l'œil averti de l'architecte des Bâtiments de France, Jacques-Henry Bouflet.

Il ordonne le décapage des enduits, lequel met à jour une série d'arcatures en briques bien conservées appartenant à un état plus ancien et inconnu de l'édifice

puisqu'on n'utilisait pas des briques à l'époque présumée de sa construction. Un diagnostic archéologique est demandé et très rapidement, les archéologues, Éric Mare et Catherine Thooris, découvrent une construction antérieure d'origine carolingienne conservée sur trois niveaux. Une datation au carbone 14 des charbons de bois conservés dans le mortier permet de dater les vestiges entre les IX^e et X^e siècles.